

L'ADVERBE OU LA LOCUTION ADVERBIALE : ETUDE TAXINOMIQUE

GNAMIAN Bi Eric Arnaud

Maître-Assistant au Département des Arts et Lettres

Section des Lettres Modernes

Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

e-mail:gnamb@yahoo.fr

01 BP 10972 Abidjan 01

Cel. : 05-73-09-83/ 08-13-10-37/ 03-62-90-24/ 67-21-77-06

RESUME

Des neuf classes grammaticales, l'adverbe se présente comme un mot ou une locution invariable qui modifie ou précise le sens d'un verbe, d'un adjectif, d'un autre adverbe, d'une phrase. Il possède un lien morphologique avec l'adjectif qualificatif. Notre étude relative à cette classe grammaticale s'inscrit dans une perspective taxinomique ou taxonomique. Elle met en relief les différentes classes d'adverbes selon qu'ils sont d'opinion, de circonstance et de comparaison ou de liaison. En outre, cette étude présente les valeurs et les fonctions de cette classe grammaticale.

Mots-clés : Adverbe ou locution adverbiale, taxinomie ou taxonomie, fonction de l'adverbe, valeurs de l'adverbe, classes ou types d'adverbes.

Abstract:

Of the Nine grammatical classes, the adverb is like a word or invariable phrase that modifies or clarifies the meaning of a verb, an adjective, another adverb, a phrase. It has a morphological connection with the adjective. Our study on the grammatical class is part of a taxonomic perspective. It highlights the different classes of adverbs as they are of opinion, fact and comparison or connection. In addition, this study presents the values and functions of this grammatical class.

Keywords: adverb or adverbial phrase, taxonomy, functions of the adverb, the values of adverb , adverb classes or types.

INTRODUCTION

L'adverbe, un mot (ou une locution) invariable,¹ fait partie des classes grammaticales. Il a pour rôle de modifier ou de préciser le sens d'un verbe, d'un adjetif, d'un autre adverbe, d'une phrase. Il a un lien très étroit avec l'adjectif, lien par analogie à la morphologie. A propos de la morphologie, l'on constate une ambiguïté syntaxique et sémantique, en se sens que l'on éprouve des difficultés à distinguer l'adverbe de l'adjectif qualificatif. Cet aspect rend l'adverbe évanescents, c'est-à-dire difficilement maitrisable, identifiable à première vue. Par ailleurs, cette classe grammaticale, par les différents types qui la composent, les ouvrages consultés présentent des avis variés. C'est dans cette optique que l'étudions. Que représente-t-elle vis-à-vis des autres classes grammaticales ? Quelles fonctions occupent-t-elle dans une phrase ? Quelles sont ces valeurs d'emploi ? Pour la présente étude, nous l'abordons dans une approche taxinomique (ou taxonomique). Notre étude s'organise autour des axes suivants :

- présentation du terme (adverbe) ;
- approche taxinomique (ou taxonomique) ;
- fonctions et valeurs d'emploi de l'adverbe.

1- PRESENTATION DU TERME (ADVERBE)

Le terme implique l'adverbe, par sa définition et son lien avec l'adjectif qualificatif.

1.1- Définition

Il n'est pas superflu de définir l'adverbe comme "un mot (ou une locution) invariable qui a pour rôle de modifier ou de préciser le sens"¹:

- d'un verbe : il travaille **bien** ;
- d'un adjetif : elle est **assez** prudente ;
- d'un autre adverbe : elle voyage **très souvent** ;
- d'une phrase : **effectivement**, vous êtes présentes.

1.2- Lien avec l'adjectif qualificatif

L'adverbe possède un lien morphologique avec l'adjectif. Nous présentons trois aspects de ce lien.

¹Marie-Hélène CHRISTENSEN, Le Robert et Nathan (grammaire), éd.Nathan, 1995, p55.

1.2.1. L'exception concernant le caractère invariable de l'adverbe

Il y a bien une exception ou des exceptions à la règle selon laquelle l'adverbe est invariable.

Trois exemples illustrent l'exception à la règle :

- "elle est toute triste. Elles sont toutes tristes"² ;
- "une porte grande ouverte"³ ;
- "des fleurs fraîches écloses"⁴ ;

Ces trois phrases mettent en relief l'exception selon laquelle, l'adverbe n'est pas toujours invariable. Et dans la même perspective, elles expriment la ressemblance morphologique de l'adverbe avec l'adjectif qualificatif : "toute", "grande", et "fraîches" sont en réalité des adjectifs qualificatifs. Mais leur position syntaxique leur confère le rôle d'adverbes. Ces adverbes sont antéposés à l'adjectif qualificatif, d'où leur accord en genre et en nombre avec les adjectifs qu'ils précèdent.

En outre, d'autres règles s'appliquent à l'adverbe "tout". En effet, "tout" peut être invariable seulement s'il est placé devant une voyelle ou un "h" muet (elle est tout étonnée, elle est tout honteuse). Il n'est pas invariable lorsqu'il est antéposé à une consonne ou à un "h" aspiré (elle est toute triste ou elles sont toutes tristes, cas susmentionnés, ou elle est toute harmonieuse).

122. Le lien par la suffixation en-ment

Le lien implique que les adverbes sont formés en ajoutant le suffixe-ment au féminin des adjectifs qualificatifs, à une nuance près :

- précise → précisément
- confuse → confusément
- jolie → joliment
- énorme → énormément
- profond → profondément
- vraie → vraiment
- polie → poliment

123. Le lien par la suffixation en -amment ou en –emment

² Op. cit, p 55

³ -Philippe AUZOU, grammaire et difficultés de la langue française, éd. Phillippe AUZOU, p 200.

⁴ - Idem, p 200

Les adjectifs qualificatifs qui se terminent en – ant et en -ent ont pour adverbe en – amment ou –emment :

- puissant → puissamment ;
- violent → violemment ;
- prudent → prudemment ;
- méchant → méchamment ;
- inconscient → inconsciennement.
- nonchalant → nonchalamment

2. APPROCHE TAXINOMIQUE OU TAXONOMIQUE

La taxinomie ou taxonomie “classe les éléments d'un domaine. Il s'agit de nomenclatures ordonnées, généralement formées de noms, d'adjectifs et de noms composés...”⁵

La taxinomie ici implique les différentes classes d'adverbes : les adverbes d'opinion, de circonstances et de comparaison ou de liaison.

2.1. Les adverbes d'opinion

Les adverbes ou locutions adverbiales d'opinions prennent en compte les adverbes ou locutions adverbiales d'affirmation, de doute et de négation.

2.1.1 Les adverbes ou locutions adverbiales d'affirmation

Utilisés dans un énoncé, ces adverbes ou locutions adverbiales impactent à l'affirmation, à la certitude :

- il sera **assurément** présent ;
- il sera **bien** présent ;
- il sera **certainement** présent.
- il sera **d'accord** avec moi.
- il sera **sans doute** présent ;
- il sera **en vérité** présent ;

En forme simple, ce sont : absolument, assurément, aussi, bien, certainement, vraiment, soit, volontiers, etc.

En forme composée, ce sont : d'accord, en vérité, pour sûr, que si, sans doute, si vraiment, etc.

2.1.2 Les adverbes ou locutions adverbiales de doute

⁵ - Jean DUBOIS et alii, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, éd. Larousse, p 477.

L'emploi des ces adverbes ou locutions adverbiales dans une phrase implique le doute :

- il est **apparemment** intelligent ;
- il est **probablement** fort ;
- il est **vraisemblablement** fort ;
- il est **peut-être** fort ;
- il est **sans doute** intelligent ;
- il est **nul doute** intelligent.

En forme simple ce sont : apparemment, probablement, soit, vraisemblablement, etc.

En forme comparée, ce sont : peut-être, sans doute, nul doute, etc.

2.1.3 Les adverbes ou locutions adverbiales de négation

L'emploi de cette sous classe d'adverbes ou de locutions adverbiales dans un énoncé entraîne la marque de négation, d'incertitude :

- il **ne** viendra pas ;
- il dit **non** ;
- il dit **jamais** ;
- il **ne** viendra **guère** ;
- il **ne** viendra **jamais** ;
- il **ne** viendra **plus**.

En forme simple, ce sont : ne, pas, jamais, plus, etc.

En forme comparée, ce sont : ne+ (aucun, aucunement, guère, jamais, plus, point, personne).

Cela donne : ne...plus, ne...aucun, ne...aucunement, ne...guère, ne...jamais, ne...plus, ne...point, ne...personne, etc.

2.2 Les adverbes de circonstance

Ce sont des adverbes ou locutions adverbiales dont l'emploi implique le lieu, le temps, la manière, la qualité, l'intensité, etc.

2.2.1 Les adverbes ou locutions adverbiales de lieu

Ce sont des adverbes ou locutions adverbiales qui impliquent le lieu :

- elle va **ailleurs** ;
- elle va **dehors** ;
- elle mange **là** ;
- elle danse **ça et là** ;

- elle est **au centre** des problèmes ;
- elle est **au-dessous** de la mêlée.

En forme simple, ce sont : ailleurs, dehors, derrière, dedans, avant, là, proche, pris, etc.

En forme composée ou en locution adverbiale, ce sont : au centre, au-dehors, au-dedans, ça et là, deçà, de-là, d'ici, en avant, etc.

2.2.3 Les adverbes ou locutions adverbiales de manière

Leur emploi implique la manière exprimée par un procès :

- ils travaillent **ensemble** ;
- ils dansent **mal** ;
- ils travaillent **mieux** ;
- ils mangent **à cœur joie** ;
- ils revendent **à cor et cri** ;
- ils l'ont fait **au hasard**.

En forme simple, ce sont : ainsi, bien, debout, ensemble, mal, exprès, même, pire, volontiers, vite, etc.

En forme composée, ce sont : à cœur joie, à contre cœur, à cor et cri, à tort, au fur et à mesure, au hasard, bon gré, malgré, etc.

2.2.4- Les adverbes ou locutions adverbiales de quantité et d'intensité

L'intensité et la qualité se recoupent sémantiquement. Par ce vocale, le procès exprime le degré de quantité ou d'intensité.

- vous travaillez **beaucoup** ;
- vous mangez **assez** ;
- vous dansé **bien** ;
- vous dormez **bien** ;
- vous dormez **à gogo** ;
- vous avez rempli le contrat **à moitié** ;
- vous êtes **tout à fait** à l'aise.

En forme simple, ce sont : assez, aussi, autant, beaucoup, bien, combien, comme, davantage, guère, moins, peu, presque, si, tellement, etc.

En forme composée, ce sont : à demi, à gogo, à moitié, à peine, à peu près, pas du tout, peu à peu, peu ou prou, tout à fait, etc.

2.3. Les adverbes de comparaison et de liaison

2.3.1- Les adverbes ou locutions adverbiales de comparaison

Leur emploi dans un procès exprime la comparaison :

- tu es **aussi** fort que le lion ;
- tu es **autant** brutal que le chimpanzé ;
- tu es **comme** le sage ;
- tu es **plus** fort **que** le lion ;
- tu danses **plutôt** bien **que** le chevalier ;
- tu manges **davantage** mal **que** le gourmand.

En forme simple, ce sont : aussi, comme, autant, etc.

En locutions adverbiales, ce sont : plus...que, davantage...que, plutôt...que, moins...que, etc.

2.3.2 Les adverbes ou locutions adverbiales de liaison

Leur emploi permet de relier les constituants d'une phrase pour exprimer soit une cause, une équivalence, une conséquence, etc.

- **ainsi** soit-il ;
- **aussi**, il voulait manger tout le repas ;
- **aussi** viendra-t-il à l'heure ?
- il a **en effet** pris le vol à douze heures.
- il a deux problèmes, **à savoir**, lire et écrire correctement ;
- il a de l'argent, **c'est pourquoi** il s'est acheté une voiture.

En forme simple, ce sont : ainsi, aussi, etc.

En forme composée, ce sont : en effet, par conséquent, à savoir, c'est-à-dire, en conséquence, etc. Il est à remarquer que les adverbes "aussi" et "ainsi", suivis d'une virgule, leur emploi n'implique pas une inversion de sujet :

- aussi vient-il ou **aussi, il vient** ;
- ainsi soit-il ou **ainsi, il soit**.

3. LES FONCTIONS ET VALEURS DES ADVERBES OU LOCUTIONS ADVERBIALES

3.1. Les fonctions des adverbes ou locutions adverbiales

En grammaire normative, la notion de fonction renvoie au rôle syntaxique d'un constituant ou des constituants de la phrase. La fonction implique donc le rôle des différentes classes grammaticales. C'est ainsi qu'une classe grammaticale peut assurer la fonction de sujet, de complément, d'attribut, de prédicat, etc. La notion de fonction prend également en compte

toute une phrase, une proposition. Pour la présente étude, nous présentons les fonctions admises généralement et les fonctions particulières.

3.1.1 Les fonctions de complément circonstanciel (cc)

Les fonctions admises généralement des adverbes ou locutions adverbiales sont celles de complément circonstanciel de :

- lieu : tu viens ici (ici, CC de lieu) ;
- temps, tu rentreras demain (demain, CC de temps) ;
- manière : tu travailles bien (bien CC de manière) ;
- quantité : tu manges beaucoup (beaucoup, CC de quantité)
- intensité : ta douleur est très vive (très, CC d'intensité).

3.1.2- Les fonctions particulières

Ces fonctions sont moins courantes dans l'usage de la langue. Elles sont difficilement repérables par les usagers de niveau ou de registre moyen de langue. Elles relèvent d'un niveau de langue soutenu.

Ces fonctions se déclinent de la façon suivante :

- sujet : peu te suffit (peu, sujet) ;
- complément d'objet indirect (COI) : tu te contents de peu (de peu, COI) ;
- prédicat : il est venu vous voir quand ? (quand, prédicat) ;
- attribut : on en voit beaucoup ou peu qui choisissent cette spécialité (beaucoup ou peu, attribut de l'objet) ;
- complément déterminatif : avec un esprit d'aujourd'hui, on voit mieux (d'aujourd'hui, complément déterminatif) ;
- épithète : un homme bien n'agit pas ainsi (bien, épithète).

3.2. Les valeurs des adverbes ou locutions adverbiales

Les valeurs des adverbes ou locutions adverbiales sont analogiques à l'expression sémantique qu'implique l'emploi des adverbes ou des locutions adverbiales. Les valeurs se présentent de la même façon suivante :

- la certitude ou l'affirmation : il va **assurément** en voyage ;
- le doute : il n'a pas tort **apparemment** ;
- la négation : il ne semble pas **d'accord** ;

- la preuve : **En effet**, les cours ont commencé dans les amphithéâtres ;
- l'équivalence : E.N.S., **c'est-à-dire** Ecole Normale Supérieure ;
- la conséquence : il s'est porté garant, **c'est pour quoi** il s'est exécuté ;
- l'égalité ou l'équité : il est **aussi** fort **que** l'éléphant ;
- l'infériorité : il est **moins** fort **que** son adversaire ;
- la supériorité : il est **plus** fort **que** la panthère ;
- le superlatif : il est **le plus fort**.

CONCLUSION

Notre étude sur l'adverbe ou la locution adverbiale a mis en relief trois classes d'adverbes ou locutions adverbiales et les fonctions, les valeurs y afférentes. Cette étude a mis en relief la différence du point de vue de la morphologie et de la sémantique entre l'adverbe et l'adjectif qualificatif. Elle a permis également de classer l'adverbe de façon succincte en trois types, ce qui mettrait fin à la polémique de sa classification par les ouvrages qui ont abordé son étude. Notre exposé se révèle nécessaire pour tous les usagers qui ont en commun l'usage du français, usagers de registres ou niveaux différents de langue : du marché des vivriers ou autres aux universités ou grandes écoles, en passant par les services de l'administration publique ou privée, l'adverbe ou la locution adverbiale est usité (e). Il n'est pas l'apanage des seuls initiés de la langue. Son étude le rend accessible d'emploi.

BIBLIOGRAPHIE

- ADOPÔ, A. F. (2008) : Le français, langue ivoirienne, publications, *Publications du LTM*, www.ltml.ci, 1997, 47 p.
- ARRIVE, M. et alii (1986) : *La grammaire d'aujourd'hui*, éd. Flammarion, Paris, 683p.
- AUZOU,P. (2005) : *Grammaire et difficultés de la langue française*, éd. Philippe AUZOU, Paris, 280p.
- CAPELLOVICI , J. (1994) : *Le français sans fautes*, éd. Archipel, paris, 289p.
- CHRISTENSEN, M. H. (1995) : *Le Robert et Nathan* (grammaire), éd. Nathan, Paris, 383p.
- DUBOIS, J. et alii (1994) : *Le dictionnaire et linguistique et des sciences de langage*, éd. Larousse, Paris, 514p.
- DUBOIS, J. et LAGANER. (1989) : *La nouvelle grammaire du français*, éd. Larousse, Paris, 260p.
- GNAMIAN Bi, E. A. (2010) Distorsions et corrections en français : cas de la ponctuation, du participe et des accents, *Journal Africain des Communications Scientifique et Technologique*, n° 9 (juin 2010), pp 1101-1110.
- GNAMIAN Bi, E. A. (2010) : L'emploi de la proposition subordonnée dans le français ivoirien, *Revue du Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*, n° 5, www.ltml.ci, 11 p.
- GREVISSE, M. (1994) : *Précis de grammaire française*, éd. Duculot, Louvain-la-neuve, 315p.
- JACQUENOD, R. (1993) : *La ponctuation maîtrisée*, éd. Marabout, Paris, 317p.
- KANNAS, C. (2003) : *Le Bescherelle pratique*, éd. Hatier, Paris, 671p.
- PETIOT, G. (2000) : *Grammaire et linguistique*, éd. Armand Colin, Paris, 176 p.
- WAGNER, R. L. et alii (1991) : *Grammaire du français classique et moderne*, éd. Hachette, Paris, 688p.